

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur du produit: Pyrogel^{MD} XTE

Synonymes: Aérogel de silice

Nom du fabricant: Aspen Aerogels, Inc.
Adresse: 30 Forbes Road Building B
 Northborough, MA 01532

Numéro de téléphone: (508) 691-1111
Courriel: EHS@aerogel.com

Numéro de téléphone d'urgence: 800-535-5053 É.-U. (INFOTRAC)
 352-323-3500 INTERNATIONAL

Utilisation recommandée: Isolant de haute performance

Restrictions d'utilisation: Aucune restriction d'utilisation.

Date de préparation: 30 mars 2018

2. Identification des dangers

Classification:

| Classification physique | Classification de la santé |
|-------------------------|----------------------------|
| N'est pas dangereux. | N'est pas dangereux. |

Éléments d'étiquetage

Non dangereux conformément au SGH et Hazcom de l'OSHA 2012.

3. Composition/information sur les ingrédients

| Nom chimique | N° CAS | Pourcentage |
|---|-------------|-------------|
| Silice amorphe synthétique | 7631-86-9 | 30-40% |
| Silice méthylsilylée | 68909-20-6 | 10-20% |
| Fibre de verre (grade de textile) | Sans objet. | 40-50% |
| Oxyde de fer (oxyde de fer(III)) | 1309-37-1 | 1-10% |
| Trihydrate d'aluminium (hydroxyde d'aluminium) | 21645-51-2 | 1-5% |
| Les autres composants sont des ingrédients non dangereux ou sont en dessous de la limite de concentration aux fins de classification. | Mélange | Reste |

Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué puisqu'il constitue un secret commercial.

FICHE SIGNALÉTIQUE

4. Premiers soins

Inhalation: Si des poussières sont inhalées, transporter la personne à l'air frais. Boire de l'eau pour racler la gorge et se moucher. Si une irritation se produit ou si des symptômes se développent, obtenir une aide médicale.

Contact avec la peau: Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe, obtenir une aide médicale ; laver les vêtements avant de les porter à nouveau.

Contact avec les yeux: Ne pas frotter les yeux. Les particules de poussières peuvent causer une blessure abrasive. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, tout en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

Ingestion: Il n'est généralement pas nécessaire d'obtenir des premiers soins. Aucun effet indésirable n'est attendu en cas d'ingestion imprévue.

Les symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés: Les poussières peuvent causer une irritation des yeux. Les aérogels de silice sont hydrophobes (repoussent l'eau) et peuvent causer un assèchement et une irritation temporaires de la peau, des yeux et des membranes muqueuses. L'inhalation de poussières découlant de la manipulation peut causer une irritation temporaire des voies respiratoires supérieures. La manipulation peut causer un assèchement et une irritation de la peau.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial, si nécessaire: L'obtention d'une aide médicale immédiate n'est généralement pas requise.

5. Mesures pour combattre les incendies

Médias d'extinction: Utiliser n'importe quel moyen d'extinction adéquat pour le feu environnant.

Dangers précis découlant de la substance ou du mélange: Le produit est un super-isolant. Les rouleaux de matériel conserveront la chaleur à l'intérieur des couches internes qui peuvent être une source d'allumage après l'extinction d'un incendie. Tenir le matériel chaud à l'écart des matériaux combustibles, et refroidir l'isolant chaud avec de l'eau.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers: Les procédures normales de lutte contre les incendies devraient être suivies pour éviter l'inhalation de fumée et de gaz produits par un incendie.

6. Nettoyage des rejets accidentels

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter des vêtements de protection appropriés et l'équipement décrit à la section 8. Éviter de générer des poussières en suspension dans l'air durant le nettoyage. S'assurer d'une ventilation adéquate.

Précautions environnementales: Le matériel n'est pas soluble dans l'eau. Signaler les déversements de la manière prévue par la réglementation fédérale, étatique, provinciale et locale.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir en ayant recours à des méthodes qui permettent d'éviter la génération de poussières (ramasser ou aspirer à l'aide d'un aspirateur) et placer dans un contenant approprié aux fins d'élimination.

7. Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Des couvertures en aérogel peuvent générer de la poussière lors de leur manipulation. Les expositions en milieu de travail à l'égard de toute poussière devraient être contrôlées par des mesures d'hygiène industrielles standard. Une ventilation aspirante devrait être la principale méthode de contrôle de la poussière. L'aspiration à sec est la méthode privilégiée pour le nettoyage de la poussière. Puisque la poussière d'aérogel est hydrophobe, l'eau n'est pas un agent de contrôle efficace contre la poussière. Déballez le matériel dans l'espace de travail. Cela aidera à minimiser l'espace où une exposition aux poussières est possible. Le matériel résiduel devrait être rapidement emballé dans des sacs à déchets. Le matériel résiduel et les à-côtés de coupe peuvent être réutilisés dans des applications secondaires ; sinon, le matériel à mettre au rebut devrait être emballé aux fins d'élimination. Éviter que des poussières n'entrent en contact les yeux, la peau et les vêtements, et éviter de respirer les poussières. Se laver les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.

Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités: Conserver bien fermé dans l'emballage jusqu'à l'utilisation. Rangez dans un endroit sec.

8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

Directives d'exposition:

| | |
|--|---|
| Silice amorphe synthétique | 6 mg/m ³ - MPT, valeur PEL de l'OSHA* |
| Silice méthylsilylée (sous forme de particules non autrement classées) | 5 mg/m ³ - (respirable) 15 mg/m ³ - (poussières totales) MPT, valeur PEL de l'OSHA |
| Fibre de verre (grade de textile) | 5 mg/m ³ - (respirable) 15 mg/m ³ - (poussières totales) MPT, valeur PEL de l'OSHA 5 mg/m ³ - (inhalable) 1 fibre/cc - MPT, valeur VLE de l'ACGIH |
| Oxyde de fer (oxyde de fer(III)) | 10 mg/m ³ - (sous forme de fumée) MPT, valeur PEL de l'OSHA 5 mg/m ³ - (respirable) MPT, VLE de l'ACGIH |
| Trihydrate d'aluminium (hydroxyde d'aluminium) | 5 mg/m ³ - (respirable) 15 mg/m ³ - (poussières totales) MPT, valeur PEL de l'OSHA 1 mg/m ³ - (respirable) MPT, VLE de l'ACGIH |

*Équivalent à 20 mpppc ; 54 FR 2701

Contrôles d'ingénierie appropriés: Utiliser avec une ventilation locale par aspiration adéquate pour minimiser les expositions. Fournir une ventilation locale par aspiration lorsque le produit est traité d'une manière produisant de la poussière.

Mesures de protection individuelle:

Protection respiratoire: Le port d'un appareil respiratoire anti-particules certifié approprié est recommandé si les expositions dépassent les limites d'exposition en milieu de travail ou si l'inhalation de poussières entraîne une irritation. Le choix de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de la forme et de la concentration. Choisir et utiliser selon la norme OSHA 1910.134 ou tout autre règlement national applicable ainsi que les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Protection de la peau: Le port de gants imperméables est recommandé lors de la manipulation du produit. Le port de vêtements de travail à manches longues et d'un pantalon est également conseillé.

Protection pour les yeux: Des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes protectrices contre les poussières sont recommandées.

Autre: Aucune autre mesure de protection individuelle n'est connue.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur, etc.): Couverture en tissu marron.

Odeur: Légère odeur d'ammoniacque.

| | |
|---|---|
| Seuil olfactif: 0,6-53 ppm - (odeur d'ammoniacque) | pH: Sans objet. |
| Point de fusion/point de congélation: Non déterminé. | Point d'ébullition: Sans objet. |
| Point d'éclair: Sans objet. | Vitesse d'évaporation: Sans objet. |
| Inflammabilité (solide, gaz): Ininflammable | COV: Sans objet. |
| Limites d'inflammabilité: LEI: Sans objet. | LSE: Sans objet. |
| Pression de vapeur: Sans objet. | Densité de vapeur: Sans objet. |
| Densité relative: Non déterminé. | Solubilité(s): Insoluble dans l'eau |
| Coefficient de partage: n-octanol-eau: Non disponible. | Température d'auto-inflammation: Sans objet. |
| Température de décomposition: Non déterminé. | Viscosité: Sans objet. |

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique: Stable.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucune possibilité connue de réactions dangereuses.

Conditions à éviter: Éviter l'exposition prolongée au-delà de la température d'utilisation recommandée.

Substances incompatibles: Aucun matériel incompatible connu.

Produits de décomposition dangereuse: Dans des conditions d'utilisation recommandées, des produits de décomposition dangereux ne sont pas prévus.

11. Information toxicologique

Effets aigus de l'exposition:

Inhalation: L'inhalation de poussières peut causer une irritation temporaire des membranes muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Ingestion: Aucun effet indésirable n'est prévu ; par contre, ne pas ingérer.

Contact avec la peau: La manipulation peut causer un assèchement et une irritation temporaire de la peau.

Contact avec les yeux: Le contact peut causer une irritation accompagnée de rougeurs et de larmoiements. Les particules peuvent causer une blessure abrasive.

Effets chroniques: Aucun effet chronique connu.

Sensibilisation: Les composants ne sont pas connus pour être des sensibilisants.

Mutagenicité des cellules germinales: Il n'a pas été démontré que les composants causent une mutagenicité des cellules germinales.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Toxicité pour la reproduction: Les composants ne sont pas des toxines affectant la reproduction.

Cancérogénicité: Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) considère que la silice amorphe synthétique et la fibre de verre à filament continu ne sont pas susceptibles d'être classées comme cancérogènes pour l'humain (groupe 3).

Valeurs de toxicité aiguë: Les composants ne sont pas d'une toxicité aiguë.

12. Information écologique

Valeurs d'écotoxicité: Aucune donnée n'est disponible.

Persistance et dégradabilité: Aucune donnée n'est disponible.

Potentiel de bioaccumulation: Aucune donnée n'est disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune donnée n'est disponible.

Autres effets indésirables: Aucun autre effet indésirable n'est connu.

13. Considérations d'élimination

Éliminer dans un site d'enfouissement approuvé conformément aux règlements fédéraux, étatiques / provinciaux et locaux. Couvrir rapidement pour éviter la génération de poussières. Ce produit n'est pas réglementé en tant que déchet dangereux en vertu des règlements de la RCRA des É.-U.

14. Information sur le transport

| | Numéro ONU | Désignation officielle de transport | Classe de dangers | Groupe d'emballage | Dangers pour l'environnement |
|-----------|------------|--|-------------------|--------------------|------------------------------|
| DOT É.-U. | | Désignation officielle de transport non réglementée. | | | |
| TMD | | Désignation officielle de transport non réglementée. | | | |
| IMDG | | Désignation officielle de transport non réglementée. | | | |
| IATA | | Désignation officielle de transport non réglementée. | | | |

Transport en vrac (conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au Recueil IBC): Sans objet – le produit est transporté seulement sous la forme emballée.

Précautions spéciales: Aucune mesure de précaution spéciale n'est connue.

15. Information réglementaire

Règlements environnementaux, de sécurité et de santé propres au produit en question.

CERCLA: Ce produit n'est pas assujéti aux exigences de déclaration de la CERCLA. De nombreux états ont des exigences de rapport de dégagement plus stricts. Signaler les déversements de la manière prévue par la réglementation fédérale, étatique, provinciale et locale.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Catégorie de danger SARA (311/312): Sans danger

SARA 313 DE EPA: Ce produit contient les produits chimiques suivants réglementés en vertu de l'article 313, titre III de la SARA:

Aucun produit réglementé.

Inventaire TSCA de EPA: Ce produit est un article fabriqué et n'est pas assujéti aux exigences de notification préalable à la fabrication de la TSCA.

RÈGLEMENTS CANADIENS: Toutes les substances chimiques dans ce produit sont incluses dans la Liste intérieure des substances (LIS) canadienne ou en sont exemptées.

| |
|------------------------------|
| 16. Autre information |
|------------------------------|

| | | | |
|-------------------------------|-----------|--------------------|---------------------|
| Cote de la NFPA: | Santé = 1 | Inflammabilité = 0 | Instabilité = 0 |
| QUALIFICATION DU SIMD: | Santé = 1 | Inflammabilité = 0 | Danger physique = 0 |

Historique de révision de la FTSS: Changements à la section 8.

Date de préparation: 30 mars 2018

Date de la dernière révision: 18 septembre 2015

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ: Les présents renseignements sont présentés de bonne foi et considérés comme étant exacts selon les données réelles ayant été obtenues. Par contre, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que ses activités respectent les lois fédérales, étatiques ou provinciales et locales.